

**Université de Montréal**  
*FAS – DESS en environnement et développement durable*  
*Maîtrise en environnement et développement durable, avec stage*

EDD 6025 – Travail dirigé  
**Session, Année**  
*Plan type préliminaire à être approuvé par le CÉS*

**Nom de l'étudiant**  
Directeur : **Nom du directeur du TD**

**Note** : Le travail dirigé est un cours de 6 crédits. Le règlement pédagogique définit un crédit étudiant comme : (a. 1.10 ) *Crédit : Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique aux études et au travail exigés d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche. Le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université. Ainsi, par exemple, un crédit représente : (a) une heure de cours et deux heures de travail personnel pendant un trimestre ou (b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou (c) trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre. Ainsi, un cours de 6 crédits comme Travail dirigé correspond à 18 heures consacrées à la recherche par semaine pendant 15 semaines, soit d'environ 270 h. Ce cours peut se faire de façon intensive ou être réparti sur une ou deux sessions.*

**Titre du travail dirigé**

**Objectifs**

**Contexte et description détaillée du T.D.**

**Démarche**

**Présenter ici le travail dirigé en étapes avec un estimé de temps requis pour compléter chacune d'elles.**

Exemple :

1. Prise de connaissance du dossier : la description sommaire du projet, ébauche du travail et rencontre préparatoire avec l'ONG. 19h

2. Élaboration de la démarche de recherche documentaire : bases de données, personnes-ressources, choix et validation des mots-clés. 20h
3. Exploration des bases de données et prises de contacts (recherche de méthodes et de cas. 30h...

## ***Échéancier***

Préciser ici les dates prévues pour les grandes phases de ce travail dirigé, en particulier la date de remise du rapport préliminaire et celle du rapport final.

## ***Supervision - Rencontres***

Prévoir dès le début de la session le nombre et les dates de rencontre avec le directeur.

## ***Évaluation***

Déterminer les modalités de l'évaluation.

Exemple :

Rapport final 70%

Évaluation du superviseur 30%

Évaluation du superviseur prendra en compte le respect des échéanciers, la qualité du travail accompli, la capacité d'initiative de l'étudiante et son autonomie.

## ***Signature des partenaires***

Étudiant : \_\_\_\_\_

Directeur : \_\_\_\_\_

Responsable de l'option : \_\_\_\_\_

Responsable du programme : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_